

**M. Mazankowski:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le comité des comptes publics qui vient de consacrer trois mois à l'étude des activités de l'Énergie atomique du Canada limitée a constaté que l'administration des finances de cette société laissait beaucoup à désirer. Par ailleurs, d'après le rapport de l'Auditeur général, les finances de cette société sont gérées d'une manière absolument déplorable. Par conséquent, le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi le budget des dépenses de l'EACL passe de 200 à 400 millions de dollars?

**M. Andras:** J'aimerais parler du rapport de ce comité, monsieur l'Orateur, mais il faudrait poser cette question au ministre compétent.

**M. Mazankowski:** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Les témoins qui ont comparu devant le comité des comptes publics ont répété sans cesse que les sociétés de la Couronne n'ont pas de comptes à rendre à la Chambre. Aussi, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il compte faire immédiatement le nécessaire pour qu'elles aient davantage de responsabilités envers les comités ou les Communes, et partant, envers les Canadiens?

**M. Andras:** Monsieur l'Orateur, en lisant le hansard, le député verra que j'ai répondu à des questions absolument identiques, posées par le député . . .

**M. Mazankowski:** Vous parliez de contrôle et non pas de responsabilité.

**M. Andras:** Je parlais de contrôle dans la réponse que j'ai donnée au député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles.

**M. Mazankowski:** Et moi je parle de responsabilité.

**M. Andras:** S'il se donnait la peine de lire le hansard, le député verrait ma réponse, mais je répéterai ce que j'ai dit. Nous allons effectivement essayer d'accroître très bientôt le droit de regard du gouvernement et . . .

**M. Mazankowski:** Je parle de responsabilité des sociétés.

**M. Andras:** J'ai abordé cette question hier et le député sait très bien qu'elle est extrêmement complexe du fait que . . .

**M. Mazankowski:** Ce n'est pas vrai. Vous avez parlé de droit de regard.

● (1430)

**M. Andras:** Si le député veut lire le hansard d'hier, il constatera que j'ai justement parlé du fait qu'on avait dû envisager la possibilité d'aller plus loin et de prendre aussi la direction de ces sociétés afin d'exercer un meilleur contrôle financier.

### Questions orales

**M. Mazankowski:** J'ai non seulement lu le hansard, mais j'ai aussi écouté ce que le ministre avait à dire.

#### LA RÉDUCTION APPARENTE DES DÉPENSES AU CHAPITRE DES PROGRAMMES DE PARTAGE DES COÛTS—LE TRANSFERT DES FRAIS AUX PROVINCES

**Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au même ministre. Peut-il expliquer comment il peut honnêtement qualifier de «modération» une réduction des dépenses fédérales d'environ 970 millions de dollars au chapitre des programmes de partage de frais, alors qu'il sait très bien que les frais de ces programmes ne seront pas vraiment réduits, mais qu'on fera une simple opération comptable pour les transférer aux provinces. N'aurait-il pas été plus honnête de sa part de comparer les prévisions de cette année à celles de l'année dernière en se servant des mêmes critères afin de refléter l'augmentation réelle des dépenses gouvernementales au lieu de refuser de tenir compte du transfert des frais aux provinces et de donner à tort une impression d'économie, ce qu'il fait, à mon avis, dans un but politique.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):** Sauf tout le respect que je dois à l'honorable représentante, je trouve plutôt étonnant qu'après avoir elle-même posé cette question, elle dise que certaines expressions et déclarations servaient des fins politiques.

**Des voix:** Oh, oh!

#### LA NOMINATION POSSIBLE D'UN CONTRÔLEUR GÉNÉRAL—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. James Gillies (Don Valley):** Ma question aussi s'adresse au président du Conseil du Trésor. Étant donné que les dépenses gouvernementales atteindront un niveau record cette année et que selon l'auditeur général il est en fait impossible d'y mettre un frein, l'auditeur général songe-t-il à nommer un contrôleur général qui serait chargé d'administrer les dépenses reliées à ces programmes d'une façon plus efficace?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):** Ce ne sera pas l'auditeur général qui nommera un contrôleur général si nous décidons d'en nommer un et nous ne l'avons pas encore décidé.

**M. Gillies:** Le ministre a peut-être mal compris ma question. Je lui ai demandé s'il nommerait un contrôleur général, sur la recommandation de l'auditeur général, afin de contrôler les dépenses de ces fonds de façon plus efficace.

**M. Andras:** Nous n'avons pas décidé de le faire.